

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit TRISEAL-CA

Autres moyens d'identification

Synonymes 30631940

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Adhésifs

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Instance Responsable

Bostik Canada Limited

655 Alphonse-Deshaies Boulevard
Becancour
Quebec
G9H 2Y8
Canada
Phone: +1 (514) 593-0418
Fax: +1 (514) 593-0413
Courriel msds@bostik.com

Adresse du fabricant

Responsible Party

Bostik Inc.

198 Nexus Drive
Dalton, Georgia 30721 USA
Phone: +1 (800) 367 4583 (Domestic Toll Free)
Phone: +1 (706) 272 5800 (Local)

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

CHEMTREC (Chemical Transportation Emergency Center)
Chemtrec 1-800-424-9300 (US)
1-703-527-3887 (Outside U.S.)
CCN# 833717

Rocky Mountain Poison Center: 1-866-767-5089

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

This product is not considered hazardous in accordance with the Canadian Workplace Hazardous Material Information System (WHMIS).

Éléments d'étiquetage

Mentions de danger

This product is not considered hazardous in accordance with the Canadian Workplace Hazardous Material Information System (WHMIS).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Hazardous Material Information Review Act registry number (HMIRA registry #)	Date HMIRA filed and date exemption granted (if applicable)
Quartz	14808-60-7	1 - <5	-	-
Ethanolamine	141-43-5	0.1 - <1	-	-

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Inhalation	Déplacer à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Ne pas frotter la partie touchée. Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
Contact avec la peau	Laver avec beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.
Ingestion	Se rincer la bouche à fond avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.
Effets d'une exposition	Aucun renseignement disponible.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.
-------------------	------------------------------------

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Moyens d'extinction inappropriés	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Dangers particuliers associés au produit chimique	La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.
Données sur les risques d'explosion	
Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.
Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas toucher ni marcher dans le produit déversé. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond.

Prévention des dangers secondaires Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention.

Considérations générales sur l'hygiène Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

yeux ou les vêtements. Laver à fond après manutention. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage Craint le gel.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Working area parameters, subject to mandatory control (MAC or TSEL)

Limites d'exposition Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Nom chimique	Alberta	British Columbia	Ontario	Quebec
Quartz 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable	TWA: 0.10 mg/m ³ ; respirable fraction	TWAEV: 0.1 mg/m ³ ; respirable dust
Ethanolamine 141-43-5	TWA: 3 ppm; TWA: 7.5 mg/m ³ ; STEL: 6 ppm; STEL: 15 mg/m ³ ;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWAEV: 3 ppm; TWAEV: 7.5 mg/m ³ ; STEV: 6 ppm; STEV: 15 mg/m ³ ;

Nom chimique	Manitoba	New Brunswick	Newfoundland and Labrador	Nova Scotia
Quartz	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter
Ethanolamine	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;

Nom chimique	Nunavut	Prince Edward Island	Saskatchewan	Yukon
Quartz	TWA: 0.05 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 0.025 mg/m ³ ; respirable particulate matter	TWA: 0.05 mg/m ³ ; respirable fraction	TWA: 300 particle/mL;
Ethanolamine	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; STEL: 6 ppm;	TWA: 3 ppm; TWA: 6 mg/m ³ ; STEL: 6 ppm; STEL: 12 mg/m ³ ;

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Éviter le

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

contact avec les yeux.

Protection des mains

Portez des gants à l'épreuve des produits chimiques convenables. Le choix de gants convenables est fonction du matériel utilisé ainsi que des différentes marques de qualité et des différents fabricants.

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Utiliser une protection respiratoire appropriée. Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Pâte
Couleur	Blanc
Odeur	Caractéristique
Seuil olfactif	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	7.5 - 8.5	
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	100 °C / 212 °F	
Point d'éclair	> 100 °C / 212 °F	
Taux d'évaporation	Aucune donnée disponible	
Inflammabilité	Aucune donnée disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	
Densité relative	Aucune donnée disponible	
Solubilité dans l'eau	Insoluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucune donnée disponible	
Coefficient de partage	Aucune donnée disponible	
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	
Température de décomposition		
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	
Propriétés explosives	Aucun renseignement disponible.	
Propriétés comburantes	Aucun renseignement disponible.	

Autres renseignements

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Masse volumique du liquide	1.400 g/cm ³
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

Teneur en solides (%) Aucun renseignement disponible
Teneur en COV 5.3 g/L Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Aucun renseignement disponible.

Stabilité chimique Stable dans des conditions normales.

Risques de réactions dangereuses Aucun dans des conditions normales de traitement

Conditions à éviter Ne pas congeler.

Matières incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone (CO₂). Hydrocarbures.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables Renseignements sur le produit

Inhalation Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec les yeux Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Contact avec la peau Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Provoque une légère irritation cutanée.

Ingestion Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes Un contact prolongé peut causer une rougeur et une irritation.

Toxicité aiguë Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

The following ATE values have been calculated for the mixture

ETAmél (orale) >5000 mg/kg
ETAmél (cutané) >5000 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz) >20000 ppm
ETAmél (inhalation-vapeur) >20 mg/l
ETAmél >5 mg/l
(inhalation-poussière/brouillard)

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Quartz 14808-60-7	>2000 mg/kg (Rattus)	-	-
Ethanolamine 141-43-5	=1720 mg/kg (Rattus)	= 1 mL/kg (Oryctolagus cuniculus) = 1000 mg/kg (Oryctolagus cuniculus)	> 1.3013 mg/L (Rat) 6 h

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une légère irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Ce produit contient des substances qui, à l'état brut, sont sous forme de poudre, cependant, dans ce produit, elles sont sous une forme non respirable. L'inhalation de particules de poudre / poussière est peu probable suite à l'exposition à ce produit.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Quartz 14808-60-7	A2 A2 - Suspected Human Carcinogen	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme

NTP (programme national de toxicologie)

Connu - cancérogène connu

Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition répétée Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

12. Données écologiques

Écotoxicité Toxique pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
--------------	------------------------------	----------	--------------------------------------	-----------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

Ethanolamine 141-43-5	EC50: =15mg/L (72h, Desmodesmus subspicatus)	LC50: 300 - 1000mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: 114 - 196mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =227mg/L (96h, Pimephales promelas) LC50: =3684mg/L (96h, Brachydanio rerio) LC50: >200mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss)	EC50 = 110 mg/L 17 h EC50 = 12200 mg/L 2 h EC50 = 13.7 mg/L 30 min	EC50: =65mg/L (48h, Daphnia magna)
--------------------------	--	---	---	---------------------------------------

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Ethanolamine 141-43-5	-2.3

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

**Déchets de résidus/produits
inutilisés** Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la
réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

Note : Craint le gel

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et
d'environnement**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

Aucun des composants n'est répertorié dans l'INRP au-dessus de la limite

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL	Non inscrit(e)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

DSL - Liste intérieure des substances pour le Canada

Est conforme à (aux) - Les composants de ce produit sont inscrits sur la liste d'inventaire ou en sont exemptés. Active

Non inscrits - Un ou plusieurs des composants de ce produit ne sont pas inscrits sur la liste d'inventaire.

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

16. Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Hazardous Materials Identification System
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé
DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Structure-activity relationship
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
Sen+	Sensibilisateur
Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
 Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
 Autorité européenne de sécurité des aliments (AESAs)
 Agence de protection de l'environnement
 Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
 Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
 Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
 Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
 Base de données de substance dangereuses
 Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
 Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
 Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
 NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)
 National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
 Bibliothèque nationale de médecine
 Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
 Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

TRISEAL-CA
Numéro de révision 2.01

Date de révision 21-avr.-2025
Remplace la date 13-févr.-2025

and Information Database)

Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique

Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique

Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique

Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 21-avr.-2025
Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

Toutes les informations contenues dans le présent document sont considérées comme exactes à la date de publication, sont fournies « telles quelles » et peuvent être modifiées sans préavis. Il ne s'agit pas d'une garantie, d'un accord ou d'un substitut à l'avis d'un expert ou d'un professionnel. Bostik Inc. (la « Société ») décline expressément et n'assume aucune responsabilité quant à l'utilisation des produits ou à la confiance accordée aux informations fournies ici. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation de tout produit pour son ou ses applications. AUCUNE GARANTIE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE (Y COMPRIS L'ADÉQUATION À UN USAGE DANS UN DISPOSITIF MÉDICAL OU UNE APPLICATION MÉDICALE), N'EST DONNÉE CONCERNANT LES PRODUITS OU LES INFORMATIONS FOURNIES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. Les informations fournies ne concernent que les produits particuliers désignés ici et peuvent ne pas être valables lorsque ces produits sont utilisés en combinaison avec d'autres matières ou dans un procédé quelconque. La performance du produit, sa durée de conservation et ses caractéristiques d'application dépendent de nombreuses variables, et les changements dans ces variables peuvent avoir une incidence sur les performances du produit. Il vous incombe de tester au préalable l'adéquation de tout produit pour toute utilisation ou application prévue et avant toute commercialisation. Rien dans le présent document ne doit être interprété comme une licence pour l'utilisation d'un produit d'une manière qui pourrait enfreindre un brevet et il ne doit pas être interprété comme une incitation à enfreindre tout brevet. Veuillez lire attentivement la fiche signalétique du produit.

La Société adhère à une politique stricte qui s'applique à l'utilisation de l'un de ses produits dans les applications de dispositifs médicaux. La présente politique se trouve à l'adresse

<https://www.arkema.com/global/en/social-responsibility/innovation-and-sustainable-solutions/responsible-product-management/medical-device-policy/>, laquelle est incorporée aux présentes par renvoi et en fait partie intégrante. Sauf autorisation expresse, la Société (i) a désigné des compositions précises de qualité médicale pour les produits utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et les produits de la Société qui ne sont pas ainsi désignés ne sont pas autorisés à être utilisés dans des applications de dispositifs médicaux et (ii) interdit strictement l'utilisation de l'un de ses produits dans des applications de dispositifs médicaux qui sont implantés dans le corps ou en contact avec des fluides ou des tissus corporels pendant plus de 30 jours. La Société ne conçoit, ne fabrique et/ou ne vend directement aucun dispositif médical. La Société ne conçoit pas conjointement ses produits ni n'offre de l'aide à tout acheteur de ceux-ci dans la conception, la fabrication et/ou la vente de produits destinés à des dispositifs médicaux. Il est de la seule responsabilité du fabricant de dispositifs médicaux de déterminer l'adéquation de toutes les matières premières, produits et composants, y compris tout produit de qualité médicale, afin de garantir que le dispositif médical est sûr pour l'utilisation finale et conforme à toutes les exigences légales et réglementaires applicables, et de mener tous les tests et inspections nécessaires.

Fin de la fiche signalétique